

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

**Fédération des sociétés
d'horticulture et d'écologie du
Québec**

États financiers
Au 31 mars 2018

Accompagnés du rapport de mission d'examen

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de la
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la **FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Malette S.E.N.C.R.L.*¹

Malette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Saguenay, Canada
Le 25 juillet 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106088

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

PRODUITS (annexe A)	127 622 \$	126 606 \$
<hr/>		
CHARGES		
Frais d'exploitation (annexe B)	40 040	31 793
Frais d'administration (annexe C)	143 064	95 100
	<hr/>	<hr/>
	183 104	126 893
<hr/>		
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(55 482) \$	(287) \$

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

SOLDE , début de l'exercice	168 406 \$	168 693 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(55 482)	(287)
SOLDE , fin de l'exercice	112 924 \$	168 406 \$

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

BILAN

Au 31 mars

2018

2017

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	67 962 \$	68 871 \$
Créances (note 4)	3 901	44 129
Frais payés d'avance	9 335	7 885
Placements au coût échéant au cours du prochain exercice (note 5)	55 172	20 000

136 370 140 885

PLACEMENTS AU COÛT (note 5)

- 34 833

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

1 415 961

137 785 \$ 176 679 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 8)	9 015 \$	8 273 \$
Subvention reportée (note 9)	15 846	-

24 861 8 273

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	1 415	961
Non affecté	111 509	167 445

112 924 168 406

137 785 \$ 176 679 \$

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Insuffisance des produits sur les charges	(55 482) \$	(287) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	553	193
Intérêts capitalisés aux dépôts à terme	(339)	(260)

(55 268) (354)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances	40 228	(42 047)
Frais payés d'avance	(1 450)	(5 071)
Dettes de fonctionnement	742	4 617
Subvention reportée	15 846	-

98 (42 855)

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 007)	(1 154)
---	---------	---------

DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(909) (44 009)

ENCAISSE, début de l'exercice

68 871 112 880

ENCAISSE, fin de l'exercice

67 962 \$ 68 871 \$

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, promouvoit l'horticulture et l'écologie auprès du public et offre des services d'aide et de consultation dans ces domaines à ses membres composés des comités d'embellissement, sociétés d'horticulture et autres organismes voués à l'horticulture. Elle est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fédération ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fédération dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fédération ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les autres apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés aux résultats à la juste valeur au cours de l'exercice auquel ils se rapportent.

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fédération évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans les cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire sur une durée de 3 ans.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Fédération, l'excédent de sa valeur nette comptable sur toute valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fédération sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

Les apports présentés dans l'état des résultats comprennent une somme de 3 111 \$ représentant la juste valeur estimative d'apports en publicité.

4. CRÉANCES

	2018	2017
Comptes clients	228 \$	690 \$
Subvention à recevoir	-	40 925
Taxes à la consommation	3 673	2 514
	3 901 \$	44 129 \$

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

5. PLACEMENTS AU COÛT

	2018	2017
Dépôts à terme		
1,10 %, échéant en juin 2018	2 000 \$	2 000 \$
1,10 %, échéant en juin 2018	2 000	2 000
1,10 %, échéant en août 2018	31 172	30 833
0,90 %, échéant en février 2019	20 000	20 000
	55 172	54 833
Portion échéant au cours du prochain exercice	55 172	20 000
	- \$	34 833 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018	2017		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	3 552 \$	2 137 \$	1 415 \$	961 \$
Mobilier de bureau	2 994	2 994	-	-
	6 546 \$	5 131 \$	1 415 \$	961 \$

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

La Fédération dispose d'une facilité de crédit sous forme de carte de crédit, d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêt au taux de 11,95 % et sans date de renouvellement.

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2018	2017
Comptes fournisseurs	4 869 \$	6 442 \$
Sommes à remettre à l'État		
Retenues à la source et contributions	4 146	1 831
	9 015 \$	8 273 \$

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2018

9. SUBVENTION REPORTÉE

La subvention reportée représente des ressources non dépensées qui, en vertu d'une affectation d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges du projet d'aide à la collecte de dons de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde de la subvention reportée sont les suivantes :

	2018	2017
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(4 154) \$	- \$
Montants reçus au cours de l'exercice	20 000	-
SOLDE , fin de l'exercice	15 846 \$	- \$

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2018

2017

A - PRODUITS

Assemblée générale annuelle	5 535 \$	5 350 \$
Autres apports et subventions	4 561	9 194
Cotisations des membres	30 979	29 684
Intérêts	543	528
Subvention de fonctionnement	81 850	81 850
Subvention pour aide à la collecte de dons	4 154	-
	<hr/>	<hr/>
	127 622 \$	126 606 \$

B - FRAIS D'EXPLOITATION

Assemblée générale annuelle	15 905 \$	13 207 \$
Écologie et environnement	2 900	3 054
Expositions et salons	6 302	3 582
Fleurons du Québec	604	807
Horticulture Aînés	6 300	4 840
Horticulture Jeunes	6 159	4 694
Rencontres régionales	1 870	1 609
	<hr/>	<hr/>
	40 040 \$	31 793 \$

C - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	29 183 \$	29 977 \$
Assurances	4 171	4 045
Cotisations et affiliations	302	292
Fournitures de bureau et papeterie	17 618	19 683
Frais bancaires	301	403
Frais de déplacement et réunions	15 419	13 277
Projet permanence et plan de restructuration	45 256	-
Publicité et promotion	20 283	21 728
Services professionnels	5 203	4 394
Site Web	4 775	1 108
Amortissement des immobilisations corporelles	553	193
	<hr/>	<hr/>
	143 064 \$	95 100 \$
